

Depuis novembre 2013, le Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne s'est engagé dans un **projet d'envergure** : construire son futur « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCoT). A travers l'élaboration de ce document prospectif, l'objectif des 75 communes des 4 Communautés de communes que regroupe le Pays est de se fixer un **cap commun pour 2035** pour coordonner les politiques d'aménagement à l'échelle du territoire, tout en **préservant l'identité de chacun**.

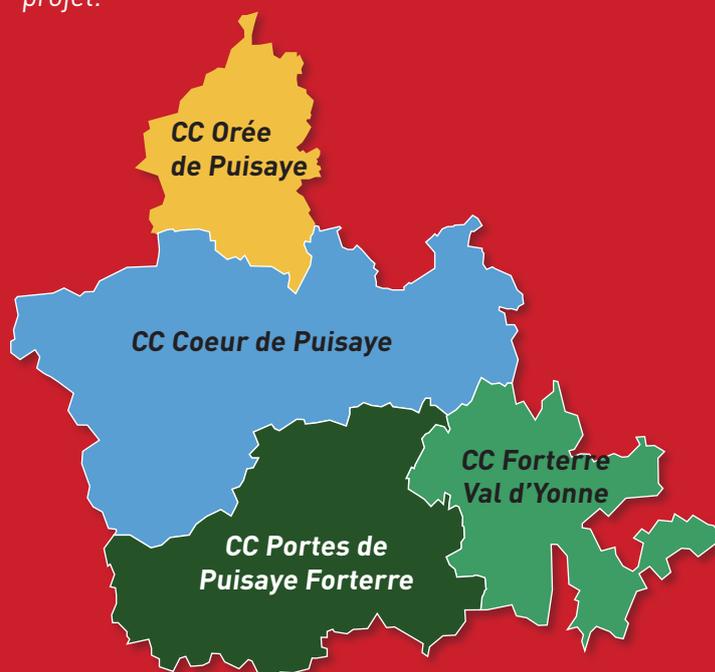
La réflexion est à présent bien engagée : **l'état des lieux et les premiers enjeux** ont été validés par les élus du Conseil syndical du Pays le 8 décembre 2014. Un **travail conjoint entre tous les acteurs du territoire** a permis d'établir un « diagnostic territorial » et de définir un certain nombre d'enjeux en matière d'urbanisme et de planification spatiale : une dynamique démographique à maintenir, un parc de logements à renouveler, une offre en équipements et services de proximité à restaurer, des déplacements notamment automobiles à réduire, un développement économique à soutenir sur l'ensemble du territoire, une qualité de vie à préserver...

LE SCOT DU PAYS DE PUISAYE FORTERRE VAL D'YONNE C'EST :

- Un document prospectif d'urbanisme encadré par le Code de l'Urbanisme ;
- Un projet d'aménagement pour chacun : les Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales, opérations d'aménagement, etc. devront être compatibles avec le SCoT ;
- Un projet commun aux 75 communes, 36 500 habitants, 4 Communautés de communes.

Ces priorités alimenteront le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), **le volet politique du document** qui sera défini dans le courant de l'année 2015.

Élaborer un SCoT est ainsi l'occasion de **construire une vision partagée du territoire**. Pour cela, il s'agit de **mobiliser tous les acteurs** que se sentent concernés par l'avenir du Pays - habitants, acteurs économiques, associations, intercommunalités, communes, État - pour engager une dynamique de réflexion collective. Plusieurs moyens sont prévus pour vous tenir informés tout au long du projet : expositions, articles et lettres d'information. Ceci est la **première lettre du SCoT**. Vous y trouverez l'ensemble des informations utiles pour comprendre, s'informer et s'exprimer sur ce projet.



Depuis l'année dernière, une équipe d'urbanistes et environnementalistes (Citadia – Even – Aire Publique) accompagne le Pays dans l'élaboration du SCoT. La première étape du SCoT, le 'diagnostic' a permis d'analyser les atouts et contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine, habitat, économie, déplacements, environnement) et d'en faire ressortir les enjeux.

HABITER au Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne

→ les enjeux pour un territoire de proximité

UNE ÉVOLUTION DE LA POPULATION QUI ENTRAÎNE DE NOUVEAUX BESOINS

- **Maintenir l'attractivité démographique** tout en préservant la qualité du cadre de vie et l'identité rurale du territoire
- **Renforcer l'attractivité des centres bourgs** qui perdent des habitants au profit des communes périurbaines et rurales
- Anticiper les **nouveaux besoins de la population liés au vieillissement de la population** (30% de la population est âgée de plus de 60 ans)

CHIFFRES CLÉS

En 10 ans, le territoire a gagné 1500 habitants supplémentaires grâce à l'arrivée de jeunes ménages et de retraités de la Région Parisienne de retour au pays induisant des besoins nouveaux en logements, équipements et emploi...

UN PARC DE LOGEMENTS À RENOUVELER

- **Diversifier l'offre** de logements : formes urbaines, locatifs, collectifs, pour étudiants et jeunes actifs, adaptés aux seniors
- **Renouveler le parc de logements** afin de lutter contre la vacance et la précarité énergétique
- **Relancer la construction neuve** en ralentissement depuis 2009

CHIFFRES CLÉS

75% du parc de logements privé a été construit avant 1975 exposant les ménages les plus fragiles à la précarité énergétique.

UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ COMMERCIALE ET D'ÉQUIPEMENTS À SOUTENIR

- **Faciliter l'accès** aux équipements, commerces et services
- **Encourager la mutualisation des équipements** de proximité pour maintenir les services spécialisés en milieu rural (médicaux)
- Préserver l'**offre commerciale de proximité** en centre bourg et d'hyper-proximité (tournées alimentaires, vente directe...)
- **Résorber la fracture numérique**

UNE MOBILITÉ RURALE À RÉ-IMAGINER

- **Diminuer les besoins en déplacements** : équipements et services à proximité des logements



- **Développer les offres alternatives à la voiture individuelle** : transports partagés, transports en commun, pistes piétonnes et cyclables, taxi à la demande...

TRAVAILLER au Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne

→ les enjeux pour un territoire dynamique

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Maintenir la présence d'**activités économiques sur l'ensemble du territoire**
- Améliorer la couverture numérique du territoire, condition de développement du télé-travail
- Affirmer le positionnement du territoire autour des filières industrielles spécialisées

- Favoriser le **développement de l'économie présentielle¹**
A SAVOIR

Le taux de chômage diminue depuis 10 ans (11,2% en 2011) mais l'accès à l'emploi reste difficile notamment pour les jeunes actifs.

UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE ET IDENTITAIRE À PÉRENNISER

- **Valoriser les productions et savoir-faire locaux** : diversification des productions et de l'activité (tourisme), structuration des filières, nouveaux modes de consommation (coopératives, circuits courts...)

- **Pérenniser le fonctionnement des exploitations agricoles** en limitant la consommation des espaces naturels et agricoles

UN POTENTIEL TOURISTIQUE IMPORTANT À VALORISER

- **Améliorer la visibilité touristique du territoire** : développer une véritable « image territoriale » Puisaye Forterre Val d'Yonne, valoriser la diversité des attraits touristiques (patrimoine bâti et naturel, offre culturelle et de loisirs...)

- **Permettre la transition d'un tourisme de passage à un véritable tourisme de séjour** : offre en hébergement diversifiée (grande capacité, camping...), parcours touristiques

RESPIRER au Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne

→ les enjeux pour un territoire de richesses

UN PAYSAGE IDENTITAIRE

À FORTE VALEUR PATRIMONIALE

- **Préserver les motifs paysagers qui font la spécificité des entités paysagères du territoire**
- **Maîtriser la banalisation des paysages**
- **Une découverte des paysages à structurer** : déplacements doux, itinéraires de découverte...



UNE TRAME VERTE ET BLEUE À PRÉSERVER ET À RESTAURER

- Espaces naturels remarquables, zones humides, cours d'eau, zones de culture, bocage

LIMITER LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

- **Encadrer l'urbanisation des hameaux**, les reconnecter au noyau villageois
- **Limiter le mitage**

- **Préserver des « espaces tampons » autour des bourgs** pour valoriser les espaces de transition entre espaces urbanisés, naturels et agricoles

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GES DU TERRITOIRE

- **Lutter contre la précarité énergétique** : efficacité énergétique des constructions, amélioration énergétique des bâtiments
- **Limiter les besoins en déplacements** : création de « points d'agglomération » (concentration des services en un point) dans les centres-bourgs, commerces et services ambulants
- **Proposer des modes de déplacement plus durables** : liaisons douces, covoiturage...

- Mettre en cohérence le développement du territoire et les **projets d'exploitation des énergies renouvelables locales**
- Appliquer les **principes du bioclimatisme dans les nouveaux projets**
- Organiser une synergie autour de **la création d'une filière bois-énergie performante**

1. Production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes localement, résidentes ou touristes.

Le SCoT est une démarche longue, qui progresse au fur et à mesure que l'on franchit les différentes étapes. Il prévoit des échanges réguliers avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de construire un projet fédérateur, compris et accepté par tous.

3 ANS
pour réfléchir
ensemble au
Pays de
demain

LES ÉTAPES DU PROJET



LA CONCERTATION

L'élaboration du SCoT fait l'objet d'une concertation et d'une information auprès de tous les habitants. Chacun peut ainsi contribuer à la réflexion afin que le SCoT soit partagé par tous :

S'INFORMER

- Des expositions aux sièges du Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne et des 4 Communautés de communes
- Des articles réguliers dans la presse locale
- Des lettres du SCoT mises à disposition dans les locaux du Pays et des 4 Communautés de communes

S'EXPRIMER

- Un registre d'expression au siège du Syndicat Mixte
 - Par courrier au Pays
 - **Contact** : Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
Rue Raymond Ledroit, 89170 Saint-Fargeau
- Téléphone** : 03 86 74 19 22